

<p style="text-align: center;">Compte rendu du Conseil plénier du département Langues, Littératures et Civilisations Anciennes (17 mars 2022)</p>
--

Le Conseil plénier de département débute à 16h00.

Membres élus présents ou représentés (R) : 18

Collège professeurs et assimilés : Marie-Hélène GARELLI ; François RIPOLL ; Valérie VISA-ONDARÇUHU

Collège autres enseignants : Jean-Christophe COURTIL ; Régis COURTRAY ; Paul FRANÇOIS ; Hélène FRANGOULIS ; Valérie GITTON-RIPOLL ; Anne-Hélène KLINGER-DOLLE

Collège BIATSS : Sabine DUCROCQ

Collège usagers (étudiants) : Sarah NICOLO (R) ; Hélène SALIN ; Elian GRZESZCZAK ; Oréane THOMASSON-PERRIERE

Collège personnalités extérieures : Valérie ARLAUD (R) ; Bernadette BROCHET (R) ; Pascal CAPUS (R) ; Marie-Hélène CHARBONNIER-LENTIN (R)

Autres enseignants non membres du Conseil : Florian RACINE ; Ludovic THEROND-DEBAT

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du Conseil plénier du 24 janvier 2022

Le compte rendu, envoyé avec la convocation, est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan de la JPO

François Ripoll et Marie-Hélène Garelli étaient présents le matin, Anne-Hélène Dollé et Irène Maréchal l'après-midi, Sabine Ducrocq, Dorian Flores et Élian Grzeszczak toute la journée ; 25 personnes sont passées et potentiellement une bonne quinzaine de personnes sont intéressées par une inscription Lettres Classiques.

3. Demandes de subvention

— Un projet de sortie à Saint-Bertrand-de-Comminges pour les étudiants de Lettres Classiques (2^e semaine de juin ?) est présenté par Valérie Gitton-Ripoll (présentation et devis avaient été joints à la convocation). Le budget global de la visite est de 350 €. L'ARTELA a déjà accordé une aide de 150 €.

Une subvention de 200 € est votée à l'unanimité.

— Une demande de financement du Séminaire intensif du master européen des Sciences de l'Antiquité (EMCC), qui aura lieu cette année à Toulouse, a été présentée par Emmanuelle Boube, responsable du parcours EMCC du Master Mondes Anciens (présentation et devis avaient été joints à la convocation). La demande est de 700 €. Elle dépasse cependant les sommes généralement attribuées par le département.

Une subvention de 200 € est votée à l'unanimité.

— Philippe Chométy a adressé au département une demande de subvention de 200 € pour les nombreux projets présentés dans le cadre de la manifestation « Molière 2022 », dans lesquelles

le département est en particulier impliqué avec la table ronde « Molière et l'Antiquité » organisée le 25 novembre à l'hôtel Dumay.

Une subvention de 200 € est votée à l'unanimité.

4. Validation du référentiel des tâches pour l'année 2021-2022

Cette année, 107 h de référentiel ont été attribuées au département LLCA contre 96 h l'an passé. Le référentiel 2021-2022 sera sans doute le dernier à se présenter sous cette forme. L'Université repense actuellement le référentiel pour l'organiser de manière plus rationnelle dans les années suivantes ; nous serons tenus informés de ces évolutions.

Le Conseil vote la répartition suivante :

Directeur du Département	Régis Courtray : 36 heures
Directeur-adjoint	Jean-Christophe Courtil : 15 heures
Responsable de la section de latin	Jean-Christophe Courtil : 15 heures
Responsable de la section de grec	Hélène Frangoulis : 13 heures
Responsable de la section de philologie	Olga Spevak : 6 heures
TOTAL direction, sections	85 heures
Responsable agrégation	François Ripoll : 2 heures
Correspondant activités pédagogiques (tutorat)	Anne-Hélène Klinger-Dollé : 0 heure
Responsables VES	Valérie Visa-Ondarçuhu : 3 heures Paul François : 3 heures
Représentants du Département à la JPO	Marie-Hélène Garelli : 1 heure François Ripoll : 1 heure Anne-Hélène Klinger-Dollé : 0 heure Irène Maréchal : 1 heure
Infosup	Ludovic Therond-Debat : 0 heure Régis Courtray : 1 heure
Direction de mémoires de Master	Marie-Hélène Garelli : 2 heures Valérie Gitton-Ripoll : 2 heures Valérie Visa-Ondarçuhu : 2 heures Constantinos Raïos : 2 heures Jean-Christophe Courtil : 2 heures
TOTAL autres responsabilités	22 heures
TOTAL	107 heures

Cette répartition est votée à l'unanimité.

5. Information sur les options de langues anciennes et la Mineure Lettres Classiques

Sont présentés les nouveaux codes pour les options de langues anciennes à compter de la rentrée 2022. Ces UE seront réservées uniquement aux Licences en Lettres, Philo, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, LLCER et Sciences du langage :

Sem.	Langues, niveaux	codes 2022-2023	Financement
Sem. 1	Latin niveau 1	LN01A0LT	2 groupes financés
	Latin niveau 3	LN03A0LT	1 groupe financé

	Latin niveau 5	LN05A0LT	mutualisé avec LC00301T
	Grec niveau 1	GA01A0LT	1 groupe financé
	Grec niveau 3	GA03A0LT	mutualisé avec LC00302T
	Grec niveau 5	GA05A0LT	mutualisé avec LC00502T
	Sanskrit niveau 1	SK01A0LT	mutualisé avec LC00503T
Sem. 2	Latin niveau 1	LN01B0LT	1 groupe financé (création)
	Latin niveau 2	LN02B0LT	1 groupe financé
	Latin niveau 4	LN04B0LT	1 groupe financé
	Latin niveau 6	LN06B0LT	mutualisé avec LC00402T
	Grec niveau 2	GA02B0LT	1 groupe financé
	Grec niveau 4	GA04B0LT	mutualisé avec LC00401T
	Grec niveau 6	GA06B0LT	mutualisé avec LC00602T
	Sanskrit niveau 2	SK02B0LT	mutualisé avec LC00603T

Est également présentée la nouvelle Mineure Lettres Classiques pour les deux Licences Philosophie et Humanités et Histoire de l'art et archéologie à compter de la rentrée 2022 :

— Licence Philosophie et Humanités

- UE 104** LCHA104T : langue latine (24h) et culture antique (24h)
ou LCHB104T : langue grecque (24h) et culture antique (24h)
UE 204 LCHA204T : langue latine (24h) et culture antique (24h)
ou LCHB204T : langue grecque (24h) et culture antique (24h)

— Licence Histoire de l'art et archéologie

- UE 103** LCHA104T : langue latine (24h) et culture antique (24h)
ou LCHB104T : langue grecque (24h) et culture antique (24h)
UE 104 LC0A104T : civilisation romaine (24h)
ou LC0B104T : civilisation grecque (24h)
UE 203 LCHA204T : langue latine (24h) et culture antique (24h)
ou LCHB204T : langue grecque (24h) et culture antique (24h)
UE 204 LC0A204T : civilisation romaine (24h)
ou LC0B204T : civilisation grecque (24h)

6. Information sur la « Trajectoire UFR LPMASC »

Cette présentation est reportée car le Conseil d'UFR du 16 mars 2022 a demandé quelques modifications dans le texte. Ce texte sera ensuite présenté en Bureau de Présidence. Il a pour vocation d'indiquer le positionnement de l'UFR et les enjeux sociétaux, les grands acteurs du domaine, les enjeux spécifiques et priorités de l'UFR, les conditions de réussite.

7. Question des postes

Le poste de PRAG occupé par Nadine Siarri est actuellement vacant. Après discussion sur les diverses possibilités concernant ce poste (demande de reconduction, échange contre un poste de MCF ou repyramidage), le Conseil décide de demander la reconduction de ce poste de PRAG sous l'intitulé « langues anciennes ». Le directeur du département est chargé de cette question, en concertation avec la directrice d'UFR.

Votes : 1 NPPV ; 2 abstentions ; 14 POUR (1 membre avait quitté le Conseil sans laisser de procuration).

8. Information sur les contrats de préprofessionnalisation

À la demande d'étudiants de Lettres Classiques, Anne-Hélène Klinger-Dollé et Régis Courtray se sont renseignés sur les postes de préprofessionnalisation ouverts aux étudiants de Lettres par le Rectorat de Toulouse. Il s'agit de contrats de 3 ans (L2, L3 et M1), offrant la possibilité à des étudiants de se familiariser avec le métier d'enseignant, à raison de 6h par semaine en établissements scolaires (deux demi-journées) : observation, aide aux devoirs, puis séquences de cours. Les deux contraintes sont d'une part l'inscription en Master MEEF et une inscription aux cours en présentiel. Malheureusement, ce dispositif sera certainement suspendu à la rentrée 2022. Le département restera toutefois attentif à ce dossier.

9. Informations sur le processus de révision de la charte de contrôle des connaissances

Une réunion d'information et de concertation sur un processus de révision de la charte de contrôle des connaissances a été organisé le 17 mars, à destination des directeurs de départements et des responsables administratifs.

10. Questions diverses

Jean-Christophe Courtil indique que le dossier pour la convention Erasmus avec l'Université de Solento avance, depuis la nomination de Robin Lavest comme nouveau responsable Erasmus à l'UT2J : il prend en charge sa mise en œuvre avec les Relations Internationales.

La séance est levée à 18 heures.

Régis COURTRAY
directeur du département LLCA